



Pétition adressée à :

João Lourenço, Président de la République d'Angola

A envoyer à : Amnesty International France

76, boulevard de la Villette
75940 Paris cedex 19

Angola : une aide d'urgence pour 6 millions de personnes sous-alimentées !

Je souhaite vous faire part de ma préoccupation relative à la longue période de sécheresse qui aujourd'hui encore ravage les moyens de subsistance des familles pastorales des zones rurales des provinces de Cunene et de Huíla.

J'ai connaissance des difficultés économiques et sociales dues à l'épidémie de Covid-19 auxquelles l'Angola est confronté et je reconnais les efforts des autorités en vue de faire reculer la pandémie et de protéger la santé publique. Néanmoins, le gouvernement angolais doit adopter de toute urgence des mesures efficaces afin de protéger les moyens de subsistance des communautés traditionnelles du sud de l'Angola.

Je vous appelle à :

- fournir immédiatement une aide alimentaire d'urgence soutenue et régulière et un accès à de l'eau salubre pour la consommation et l'usage domestique dans les zones rurales des provinces de Cunene et de Huíla.
- coordonner les efforts aux niveaux national, régional et international en vue d'atténuer les effets négatifs des risques liés au climat, de contrôler les déplacements de population dans le contexte des graves sécheresses et d'offrir des solutions durables aux personnes déplacées ;
- mettre un terme à l'attribution de terres dans les zones rurales des provinces de Huíla et de Cunene et veiller à ce que les personnes responsables de l'attribution d'importantes parcelles de pâturages communautaires à des exploitations commerciales d'élevage soient amenées à rendre des comptes pour leurs actions passées contraires à la législation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération,

	NOM, PRÉNOM	CODE POSTAL	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller João Lourenço. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises au Président de la République d'Angola

Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes.